

# Romorantin, François Ier, Chambord (1518-1519), Recherches sur l'histoire des cépages de Loire, 9

Henri Galinié

## ▶ To cite this version:

Henri Galinié. Romorantin, François Ier, Chambord (1518-1519), Recherches sur l'histoire des cépages de Loire, 9. 2018. halshs-01872109

# HAL Id: halshs-01872109 https://shs.hal.science/halshs-01872109v1

Preprint submitted on 11 Sep 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Romorantin, François Ier, Chambord (1518-1519)

Henri Galinié - Recherches sur l'histoire des cépages de Loire, 9

**Mots-clés** : vigne, cépages, plant de Beaune, Pinot noir, Romorantin, François I<sup>er</sup>, Val de Loire, Chambord

**Key words**: vine, grape varieties, Pinot noir, Romorantin, Francis I, Loire Valley, Chambord

**Résumé**: Une tradition forgée au 20° siècle attribue à François I<sup>er</sup> l'introduction, depuis la Bourgogne, du cépage Romorantin dans la ville éponyme, à partir d'une lecture erronée d'un acte de 1518 qui mentionne l'envoi de « complans de Beaune », donc de pinot noir.

Le nom romorantin n'est pas attesté avant 1827 et le cépage a probablement été obtenu sous un autre nom par croisement dans un vignoble ligérien.

La plantation de vignes au château de Chambord en 2015 s'appuie sur la tradition du 20° siècle et évoque l'introduction de plants de romorantin à Chambord sous François I°. Dans ce cas, la mutation du raisin noir en raisin blanc, la création et le maintien du nom romorantin demeurent énigmatiques.

Les deux épisodes n'ont pas de substrat historique. Ils établissent un récit légendaire, fait habituel dans la Vallée de la Loire.

**Abstract**: The king Francis I is supposed to have introduced from Burgundy the romorantin grape variety to the town of Romorantin (Loir-et-Cher) where it would have borrowed its name. This theory is based on a misinterpretation of a text of 1518 which states that the king ordered Pinot noir ("complant de Beaune") to be sent to Romorantin.

The (white) Romorantin variety is not known under this name before 1827 and is likely to have been originated by crossbreeding in the Loire vineyards.

Recently (2015), new vines have been planted in the park of the "Château de Chambord", including some Romorantin variety. These vines are said to match with the original royal project. It is assumed that, as the construction of Chambord started once the royal project for Romorantin was abandoned, some vines from Romorantin might have been introduced to the new royal place. Why they turned from black to white but kept the name of Romorantin is not explained.

There is no historical evidence to support any of these recent legendary traditions.

# Romorantin, François Ier, Chambord (1518-1519)

Henri Galinié - Recherches sur l'histoire des cépages de Loire, 9

Depuis quelque temps, les trois noms de Romorantin, François 1<sup>er</sup> et Chambord sont étroitement associés comme l'atteste une activité soutenue sur l'internet, depuis 2015, en relation avec le cinquième centenaire de la Renaissance dont la célébration est annoncée pour 2019.

**Romorantin** est le nom d'une petite ville de Sologne, aujourd'hui dans le Loir-et-Cher, sur les rives de La Sauldre, cours d'eau tributaire du Cher qui lui-même se jette dans la Loire en aval de Tours.

Romorantin sous la forme 'Romorantin B' est aussi le nom d'un cépage blanc mentionné pour la première fois en 1827, dans le Loir-et-Cher. La biologie moléculaire l'a récemment montré issu du croisement du 'Pinot Teinturier N' et du 'Gouais B' (Lacombe *et al.* 2012). Il est aujourd'hui le cépage unique de l'appellation Cour-Cheverny, proche de Blois et de Chambord, et est aussi cultivé aux alentours par des vignerons du Loir-et-Cher.

**François** I<sup>er</sup>, souverain emblématique de la Renaissance dans le Val de Loire, séjourna très souvent à Amboise et à Blois, surtout durant les premières années de son règne. A cette époque, il a engagé près de Blois la construction du château de Chambord.

Le nom du roi est attaché à celui de la ville de Romorantin, où sa mère Louise de Savoie avait une résidence, parce qu'au tout début de son règne (1515-1518), François I<sup>er</sup> forma, avec Léonard de Vinci, des projets pour refonder le château et la ville et accorder à cette dernière un rôle central, voire celui de capitale, justifié à ses yeux par une situation géographique favorable pour l'administration du royaume. Bien que ce projet ait tourné court, des croquis et des notes, attribués à Leonard de Vinci, attestent la véracité des faits (Brioist *et al.* 2010 et web.Romorantin).

**Chambord.** La refondation du château débuta en 1519, à l'initiative de François I<sup>er</sup>. La documentation existante accrédite l'existence d'une relation directe entre l'abandon du projet de palais à Romorantin et le début de la construction de Chambord (Brioist *et al.* 2010).

Ces quatre éléments présentent, chacun considéré individuellement, un caractère de vérité indiscutable. Romorantin est une ville de Sologne en activité à la Renaissance, le 'Romorantin B' est un cépage blanc du Loir-et-Cher, Chambord a été construit à partir de 1519, François I<sup>er</sup> a entretenu des liens étroits avec la ville de Romorantin et Chambord.

Le problème réside dans la compression du temps, dans l'introduction du cépage romorantin au sein des événements de 1518-1519 ou du règne de

François I<sup>er</sup> et dans la relation établie entre ce cépage, ce roi , la ville de Romorantin et, tout récemment, le château de Chambord. Le cépage est un intrus dans ce contexte.

# L'élaboration d'une légende

Ce qu'il faut dénommer la légende de la relation entre le cépage romorantin et le roi, puis entre cette même variété, le roi et Chambord a été élaborée en deux temps depuis le siècle dernier.

### Premier épisode

Une tradition datable sans plus de précision du (début du) 20° siècle, car elle est absente des travaux du 19° et notamment de la somme conclusive qu'est l'*Ampélographie* de Viala et Vermorel (1901-1910), attribue l'introduction du cépage romorantin dans le Val de Loire à François I<sup>er</sup> depuis la Bourgogne où, de plus, cette variété n'était et n'est pas utilisée. Le fait, sous l'effet de la répétition sans vérification à la source, est considéré comme acquis. Or cette tradition récente est fondée sur une lecture erronée d'un acte royal bien réel de 1518.

La lecture de cet acte se révèle fautive sous deux aspects :

- le plant mentionné dans le texte de 1518 est, sans hésitation possible, un pinot noir ;
- l'existence du romorantin, sous ce nom, à cette date précoce est très suspecte car aucune étude ne mentionne ce nom avant 1827. Cette date atteste certes la pré-existence de la variété sans plus de précision mais elle fait peser le doute sur un usage ancien du nom romorantin.

#### Les plants de Beaune rouges de 1518.

La légende de l'introduction au début du 16° siècle d'un cépage blanc de nom inconnu à Romorantin où il aurait trouvé son nom repose sur un contresens de lecture d'un acte de François Ier du 21 mars 1518. Le roi ordonne alors effectivement que soit remboursée à Pierre La Parque la somme de 162 livres tournois et dix sous par lui engagée

« tant pour l'achapt de la quantité de quatre vingtz milliers de complan de Beaune par luy achapté par ordonnance et commendement verbal dudit seigneur, sallaire de vignerons qui l'ont cueilly, voicturiers tant par eaue que par terre et qui ont mené et conduict ledit complan depuis ladite ville de Beaune jusques au port de Digoyns et dudit port jusques en la ville de Tours et dudit Tours jusques en la ville de Romorantin où iceluy complan ledit seigneur a ordonné estre planté ».\*

Ce passage ne comporte aucune ambiguïté : du ou des plants (complant) de Beaune sont envoyés de la ville de Beaune à celle de Romorantin, via Digoin et Tours, pour y être plantés.

Sans le moindre doute, ce « complant de Beaune » est le nom d'une variété de pinot noir de Bourgogne alors communément utilisé dans le Val de Loire, particulièrement dans les vignes aristocratiques comme celles du château de Chenonceau à la même époque, pour obtenir des vins de qualité (RhcL3). Le texte ne fait aucune mention d'un plant ou complant blanc.

La première mention du nom avec description de la variété, rouge et non blanche, est due au poète Eustache Deschamps en 1372 (*Oeuvres complètes*, T.VII, p.327):

... ce droit plant de Beaune, Qui ne porte pas coulour jaune, Mais vermeille ...

C'est donc une variété particulière de pinot, un plant au raisin noir, porteur d'un nom spécifique lié au vignoble où il a été obtenu, qui est envoyé de Bourgogne à Romorantin pour y être planté.

#### Deuxième épisode

Ces derniers temps, un pas supplémentaire a été franchi. Des vignes du cépage romorantin ont été implantées (de même que d'autres cépages) au château de Chambord en 2015 (web Chambord/Romorantin). Le choix d'un cépage local se justifie amplement et doit être salué comme une initiative heureuse de promotion du patrimoine ampélographique ligérien.

En revanche l'entretien de la confusion entre la présence de vignes dans le parc et l'identification du cépage romorantin dans ces mêmes vignes est hasardeux pour le crédit de l'entreprise à terme.

Plane en effet l'idée que l'on renouerait ainsi aujourd'hui avec les vignes primitives que François I<sup>er</sup> aurait fait introduire au château dont la construction débutait.

Un lien qui n'existe pas se tisse entre l'abandon du projet de cité idéale à Romorantin, le début des travaux à Chambord et ces plants de beaune assimilés à tort à des plants de romorantin.

L'idée semble être que l'abandon du projet de refondation de la ville de Romorantin ayant coïncidé à peu près avec le début des travaux à Chambord, la destination initiale d'une partie au moins des 80 000 plants de 1518, aurait pu être modifiée.

Aucun des actes royaux ne relate, à ma connaissance, ce transfert. Ce n'est pas une preuve mais un indice qui conforte l'acte, lui bien réel, de l'envoi des complants de la ville de Beaune à celle de Romorantin.

En effet, en mars 1518, le roi fait acquitter des travaux réalisés et non engager le versement d'une avance qui accompagnerait une commande : à cette date, les ceps ont déjà été replantés à Romorantin. La mise en place de plants introduits de Bourgogne à Chambord en 1519 aurait alors nécessité que certains au moins des 80 000 ceps aient été déterrés de Romorantin et réexpédiés à Chambord, ce qui n'est pas impossible mais qu'il convient de prouver.

Par ailleurs, il existe à proximité immédiate de Romorantin un « Clos des Beaunes » de près de 6 ha de superficie qui, attesté plus tard, par un plan levé en 1673 (Villedieu 1987), pourrait bien avoir été édifié pour recevoir et protéger les plants de pinot noir, le « complan de beaune », introduits via Digoin et Tours en 1518. Ce n'est pas une preuve de l'introduction effective des plants de Beaune dans ce clos à proximité immédiate de Romorantin, mais au moins un indice recevable car le rapprochement des locutions « plants de Beaune » de 1518 et « Clos des Beaunes » de 1673 est fondé.

Autre élément à prendre en considération, et non des moindres, dans l'hypothèse de l'introduction ou du transfert, les plants de raisin noir du plant de beaune auraient muté en raisins blancs. Considérer le plant de beaune comme synonyme de romorantin conduit à éluder cette question.

Enfin, comment expliquer que les plants, dans un si vaste et célèbre projet, n'aient pas été renommés chambord et aient conservé au cours des siècles le nouveau nom d'un lieu, romorantin, où ils n'auraient séjourné que quelque temps ?

Lorsque, un peu plus tard, François I<sup>er</sup> a fait venir des plants de Cahors (et d'ailleurs) pour créer un vignoble près du château de Fontainebleau (1532-1539) et que ceux-ci ont été diffusés par la suite depuis les vignes situées à Samoreau, village proche du château, dans les vignobles septentrionaux de l'Île de France d'alors, de la Bourgogne auxerroise et de l'Orléanais, les plants et les raisins ont reçu les noms de « samoireau » et de « plant du roi » pour marquer leur provenance et ont conservé ces dénominations pendant trois siècles (Rhcl4).

La conclusion à retenir est que l'on ne peut pas s'appuyer sur cet acte pour prétendre que le cépage romorantin fut introduit, de Bourgogne ou d'ailleurs, dans le Val de Loire et plus précisément en Sologne ou à Chambord du temps de François I<sup>er</sup>.

# Le nom de cépage romorantin n'apparaît qu'au 19e siècle

Second point qui indique que la lecture de l'acte de 1518 est erronée, le cépage romorantin n'apparaît pas dans les sources ou les ouvrages spécialisés avant le début du 19<sup>e</sup> siècle, du moins sous ce nom. Il peut avoir existé auparavant, mais sous les noms de « framboise » ou de « dannery » et avoir été obtenu dans un vignoble ligérien (Bisson 1991), peut-être dans l'Orléanais où il est attesté sous le nom de framboise en 1712 (RhcL6).

Dans l'enquête préfectorale conduite dans le Loir-et-Cher en 1801-1804, entre autres sur l'économie de la vigne, ce cépage n'apparaît dans aucun des treize cantons dont les dossiers se trouvent conservés aux Archives départementales à Blois (RhcL 5).

Les premières mentions du nom romorantin datent des années 1820-1830 et ce n'est qu'après 1860 que cette variété est bien présente, quoique rare et encore mal identifiée. Elle a certes pu être obtenue ou introduite auparavant sous un autre nom (ci-dessus); toutefois, aucune source ancienne, entre le début du 16<sup>e</sup> siècle et le milieu du 19<sup>e</sup> ne mentionne la présence de ce cépage romorantin et *a fortiori* son introduction dans le Val de Loire par François I<sup>er</sup>.

P. Rézeau, dans le *Dictionnaire des noms des cépages de France*, donne la date de 1868 (J. Guyot) pour la première mention incontestable du cépage romorantin dans le Loir-et-Cher. Des mentions moins assurées existent à partir de 1827 (Cavoleau, RhcL 6).

L'étymologie, l'attribution et l'origine du nom de cépage romorantin demeurent obscures malgré les apparences. Le nom est bien attesté dans le Loir-et-Cher mais la justification du choix de l'ampélonyme d'après le nom de la ville, semble-t-il après 1800, reste à exhumer.

### **Approximations cumulées**

Ainsi deux rapprochements hasardeux successifs sont la cause de la méprise.

Le premier néglige les faits et nomme d'un nom qui n'est attesté que trois siècles plus tard des plants noirs au nom évocateur de qualité, d'un usage courant au temps de François I<sup>er</sup>.

Cette légende a été forgée au 20° siècle car elle est absente des traités et des ouvrages spécialisés qui, tous depuis le 19° siècle (Cavoleau, Guyot, Mathieu et Mouillefert *in* Viala et Vermorel, Bisson etc.), placent l'apparition du nom romorantin après 1820.

La légende qui associe dorénavant le cépage, le roi et Chambord, pas supplémentaire dans l'imaginaire du vin, est, elle, en cours de constitution. Elle reprend à son compte l'erreur précédente, néglige la question de la couleur des raisins et ajoute ou nécessite des hypothèses hasardeuses et incompatibles : l'introduction voire le déplacement de plants et la conservation d'un nom (romorantin) qui n'aurait plus eu lieu d'être.

Elle est, dans son esprit et ses ressorts, représentative de la pratique répandue qui, tout particulièrement pour le Val de Loire de la Renaissance, consiste à associer vignes, vins et rois.

\* J'adresse mes remerciement à M. Luc Forlivesi qui, archiviste paléographe, conservateur général du Patrimoine, m'a communiqué sa transcription établie sur l'original de l'acte de 1518 (Archives nationales, archives de la chambre des Comptes, registres, cote KK 289, recette générale des Finances, 1517-1518, folios 423 et 424).

(Cet acte porte le n°16658 dans le Tome 5 du Catalogue des actes.)

henri.galinie@free.fr

septembre 2018

#### RÉFÉRENCES

#### Web. Chambord/cépage Romorantin

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vignes-du-domaine-de-chambord https://banque-privee.lcl.fr/regards-d-experts/2016-01/ouvertures/chambord-cepages-d-histoire.html

Vignes du domaine de Chambord

http://www.urgcentre.fr/pages/rv/cepages/le-romorantin.html

Notice cépage Romorantin

http://www.lepetitsolognot.fr/le-cepage-royal-romorantin-revient-a-chambord/

Le petit solognot Le cépage royal « Romorantin » revient à Chambord

http://www.larvf.com/,vin-chateau-de-chambord-vignes-phylloxera

Revue du Vin de France, Les vignes de François Ier de retour au Château de Chambord **Web. Romorantin** 

http://www.romorantin-leprojetoubliedeleonarddevinci.fr/

Catalogue de l'exposition « Léonard de Vinci, Romorantin le projet oublié » 2010

#### Sources et bibliographie

\* Publications consultables en ligne

ARTOZOUL et al. 1960

Artozoul. J.-P., Baudel J, Bisson J., Durquety M. Guillot R., Lagard P. Levadoux L. - Synonymie ampélographique de l'Ouest viticole français, Annales de l'amélioration des plantes, Annales de l'Inra Hors Série.

**BISSON 1991** 

Bisson J. – Le Romoratin ou Dannery, *Progrès Agricole et Viticole*, 108 : 115-116. BOULLAY 1712\*

Boullay J. – Manière de bien cultiver la vigne dans le vignoble d'Orléans, seconde édition, Orléans.

BRIOIST et al. 2010

Broist P., Vallon M., Nanni R. – *Léonard de Vinci : Romorantin, le projet oublié*. Catalogue d'exposition, Romorantin.

CAVOLEAU 1827\*

Cavoleau, J.-A. - *Oenologie française, ou Statistique de tous les vignoble ... de la France*. Paris.

Catalogue des actes de François 1<sup>er\*</sup>, ed. P. Marichal, 9 tomes, Collection des ordonnances des rois de France. Paris 1887-1908.\*

**DESCHAMPS\*** 

Deschamps, E. *Oeuvres complètes* – Eds, Queux de Saint-Hilaire, G. Raynaud, 11 vols. Paris1878-1903

FORLIVESI 2015\*

Forlivesi L. transcription partielle de l'acte 16658 (du catalogue des actes) de François 1<sup>er</sup> du 22 mars 1518 (n. s.). *in* La vigne de Chambord, II. Un projet qui trouve son origine dans l'histoire de Chambord : 3. <a href="https://www.chambord.org">www.chambord.org</a>

**GALET 2000** 

Galet P. – Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leur synonymes, Paris GUYOT 1868\*

Guyot Dr J. – Etude des vignobles de France, 3 T., Paris 1868.

LACOMBE et al. 2012

Lacombe T., Boursiquot J.-M., Laucou V., Di Vecchi-Starraz M., Péros J.-P., This P. - Large-scale parentage analysis in an extended set of grapevine cultivars (*Vitis vinifera* L.) *Theorethical and Applied Genetics* 126: 401-414.

#### **MATHIEU 1904\***

Notice Petit Dannezy, in Viala Vermorel, T.2: 352-356

#### **MOUILLEFERT 1904\***

Notice Romorantin, in Viala-Vermorel, T.4: 328-332

#### **REZEAU 1998**

Rézeau, P. *Dictionnaire des noms de cépages de France*, Paris. 2<sup>e</sup> ed. augmentée 2014

#### RhcL3

Galinié, H. - Les plants des vignes du château de Chenonceau : *Orleans, Beaulne, Anjou, Herbois* (1547-1557)

# https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01292150

RhcL4

Galinié, H. - Les noms Samoireau et Côt dans les vignobles du Val de Loire (16<sup>e</sup> -19<sup>e</sup> s.) https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01362338

#### RhcL5

Galinié, H. - Les cépages du département du Loir-et-Cher en 1804 https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01427299

#### RhcL6

Galinié, H. - Les noms Framboise, Dannery, Romorantin (1712-1904) https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01436142

#### VIALA, VERMOREL 1901-1910\*

Viala P, Vermorel V. dir. — *Traité général de viticulture, ampélographie*, 7 vol. Paris.

#### VILLEDIEU 1987\*

Villedieu P. – Le mur des Baunes de Pruniers, Bull. Soc. d'Art, d'Hist. et d'Arch. de Sologne, 1987,1 <a href="http://pruniersensologne.free.fr/mbau.htm">http://pruniersensologne.free.fr/mbau.htm</a>.